

Séance plénière du conseil de quartier

« Etines Guérins »

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 12 DECEMBRE 2025

Présents : *M. LAFOND (président du conseil de quartier), M. ROCHE (vice-président du conseil de quartier), Mme PEJOUX, Mme DEVEAUX, M. TREMSAL, M. KHEBAL*

Représentants de la mairie : *Madame le Maire, M. MARDEUIL (1^{er} adjoint), M. COLLET (adjoint délégué à l'environnement), M. BARGE (adjoint délégué à la sécurité), M. NARDOUX (directeur général des services), Mme LESCIEUX (responsable de la direction générale), M. POUXE (cabinet du Maire)*

M. LAFOND remercie les conseillers et le public présents. Il dresse un bilan positif de l'action du conseil de quartier et remercie les élus et les agents pour les travaux et projets menés dans le quartier.

1 – L'adaptation des espaces verts au changement climatique

M. COLLET présente la nouvelle politique communale pour la végétalisation des espaces verts : il s'agit d'adapter les massifs aux restrictions d'eau de plus en plus régulières, en modifiant leur composition. Les plantes annuelles seront réduites de 2/3 et remplacées par des plantes vivaces, du paillage minéral ou des copeaux de bois. Le changement sera mené progressivement dans tous les massifs de la ville.

2 – présentation du lycée professionnel Etienne LEGRAND

M. MOLINES est le nouveau proviseur du lycée, après être passé par le collège des Etines et le lycée Albert Thomas.

Le lycée professionnel Etienne Legrand est une petite structure de 300 élèves, 40 professeurs et 40 autres personnels. Il propose les filières métallerie, bois, soin à la personne, petite enfance et service restauration. Les élèves sont accueillis de la formation initiale jusqu'à l'apprentissage, de 14 à 18 ans.

L'objectif du proviseur et de l'équipe pédagogique est de valoriser au maximum le travail des élèves et de les mettre en avant. Toutes les initiatives locales en ce sens seront appréciées.

La présence d'un lycée dans un quartier crée une zone de « communication » entre le public scolaire et les riverains. Le proviseur souhaite avoir les retours des personnes présentes sur cette zone d'échanges ? Aucun retour négatif n'est exprimé. Les personnes sont toutefois invitées à informer rapidement et directement le lycée en cas de problème.

M. MOLINES propose d'organiser une visite de l'établissement ouverte aux conseillers et habitants du quartier. M. LAFOND et Madame le Maire approuvent et demandent qu'elle soit mise en place avant le mois de mars.

3 – la salle des Marronniers : nouvelle dénomination

Madame le Maire présente la nouvelle dénomination de l'Espace des Marronniers, qui devient plus simplement la salle des Marronniers, pour afficher une destination plus professionnelle en tant que salle de spectacles.

Elle invite le public à suivre sa programmation sur les réseaux sociaux, via une nouvelle page Facebook dédiée.

La saison culturelle de l'association Cost'art est rappelée.

4 – les travaux dans le quartier

Boulevard Charles Gallet : les travaux de sécurisation ont été réalisés cet été et suivis par M. LAFOND, qui a pu faire rectifier des erreurs de marquages au sol. Les conseillers constatent des retours satisfaisants sur la vitesse des véhicules.

Il est signalé des places de stationnement en épi devant le collège trop étroites ? la largeur de 2m05 est constatée sur certains emplacements, à vérifier par les services.

Il est signalé également des véhicules restant trop longtemps sur les places de dépose minute, à vérifier par les services.

Malgré les aménagements, des véhicules persistent à circuler trop vite. Madame le Maire rappelle les limites des possibilités communales, après des aménagements de voirie couteux et des moyens humains de police municipale contraints. Elle en appelle à la responsabilité individuelle des conducteurs et rappelle les mesures de répression comme les caméras de vidéoprotection et les audiences foraines qui verbalisent les contrevenants.

M. MARDEUIL annonce qu'une campagne de relevé de vitesse sera menée sur le boulevard. Les résultats seront transmis aux élus et à la police municipale pour évaluer la nécessité de contrôles routiers renforcés.

M. TREMSAL demande si le stationnement alterné semi-mensuel devant le Margalet va être mis en place ? des places de stationnement sont actuellement marquées dans la rue, il n'y a pas d'alternance. Les élus et les conseillers n'ont pas le souvenir que le sujet ait été abordé lors des précédentes séances, à vérifier.

5 – le site TAD Danjoux

M. MARDEUIL rappelle que le site est en cours de dépollution depuis plus de 10 ans. L'entreprise responsable a constaté que le dispositif actuel par aspiration était insuffisamment efficace car il nécessiterait encore 20 ans pour être complet.

La nouvelle direction de l'entreprise DANJOUX étudie la candidature de prestataires avec un nouveau dispositif par extraction de terre, dans l'objectif de lancer des nouveaux travaux cet été. La fragilité des berges du Rhins est une contrainte supplémentaire pour l'opération.

Il rappelle l'objectif final qui est d'accueillir un nouveau parking public sur le site. La question est posée de la dangerosité de la pollution pour les riverains ? Non, le risque est « uniquement » pour les nappes phréatiques.

5 – les animations de l'hiver

Madame le Maire invite le public à la cérémonie des vœux du conseil municipal à la population le vendredi 23 janvier à 18h30 à la salle des Marronniers.

Le mercredi 11 février après-midi, l'UDAFA, Alliade, France services et le centre social organiseront une animation « crêpes party » pour les habitants du quartier

6- Questions diverses

Boulevard Charles Gallet :

- Le panneau de dépose minute est signalé comme arraché ? à vérifier par les services.
- La portion entre les deux plateaux ralentisseurs est signalée encore trop rapide ? la demande de contrôles est notée.
- Problème de manque de stationnement devant le collège des Etines ? il est rappelé que des places sont vacantes dans le chemin vers le stade, l'éclairage public de la zone a été réparé mais le parking n'est pas plus utilisé.
- Trop de crottes de chiens sur les trottoirs et certains chiens ne sont pas tenus en laisse. M. BARGE répond que deux dossiers sont en cours.
- Signalement de dépôts sauvages autour des bacs extérieurs : Mme le Maire explique que les contrevenants sont pris en flagrant délit par les caméras de vidéoprotection et sont verbalisés en audience foraine. Il s'agit bien d'habitants du quartier.
- Passage piéton devant l'école : il est signalé un défaut d'éclairage. A vérifier.

Impasse Jean Moulin : il est signalé le passage fréquent de propriétaires de chiens en promenade mais non équipés pour le ramassage des crottes. La responsabilité individuelle des maîtres est rappelée.

- Relations avec le bailleur : il est signalé une augmentation des charges locatives d'Alliade Habitat. Madame le Maire invite les locataires à venir rencontrer et échanger directement avec leur bailleur au cours de la « crêpe party » du 11 février.